

● Droit des contrats et protection des données personnelles

Mettre la documentation contractuelle de l'entreprise en conformité

PUBLIC

Délégués à la protection des données (DPO/DPD) – Avocats – Toute personne s'intéressant à l'économie de la data et/ou en charge de la conformité du traitement des données personnelles

PRÉ-REQUIS

Avoir une connaissance de la réglementation en matière de données personnelles ou avoir suivi la formation :

🔗 [Protection des données personnelles : mise en conformité \(519021 \)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Acquisition d'une méthodologie en fonction de la catégorie de contrat sous le scope du RGPD.

Les participants sont invités à apporter leurs documents pour une approche concrète.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de

Code
600621

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1365 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Identifier le contexte et les parties concernées
- Rédiger les clauses relatives aux données personnelles
- Encadrer les mises en cause de responsabilité

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

- Atelier fil rouge : tout au long de la formation, le formateur illustre ses apports par des cas concrets et propositions rédactionnelles

Identifier le contexte et les parties concernées

Rappeler le contexte issu du RGPD

- Principes (privacy by design, by default) et obligations
- Points clés en droit des contrats
- Enjeu spécifique des clauses relatives à la protection des données personnelles dans les contrats
- Quiz : les exigences issues de la protection des données personnelles

Qualifier les acteurs concernés

- Contrat entre responsables de traitement (RT) et personnes concernées
- Contrat entre RT et destinataires indépendants
- Contrat entre RT et sous-traitant
- Contrat de cotraitance
- Cas pratique : nommer les acteurs

Rédiger les clauses relatives aux données personnelles

Repérer les problématiques identifiées lors de la phase

formation en ligne sur votre espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

préparatoire du contrat

- Choix des parties
- Exigence d'un écrit et accountability
- Question des transferts hors Union européenne
- Mise en situation : réflexes à adopter lors de la phase de préparation du contrat

Intégrer les clauses adéquates lors de la rédaction du contrat

- Contrat entre RT et personnes concernées (CGV, CGU)
- Contrat entre RT et destinataires indépendants
- Contrat entre RT et sous-traitant : garanties suffisantes, objet, durée, nature, finalité, type de données et catégories de personnes concernées, etc.
- Contrat de cotraitance et impératif de transparence envers les personnes concernées
- Cas pratique : repérer les clauses essentielles selon le type de contrat

Adopter les mesures spécifiques relatives à la fin de contrat

- Terme du contrat
- Résiliation/résolution
- Fin du contrat et sort des données personnelles : suppression, réversibilité
- Cas pratique : recommander les mesures adaptées en fin de contrat

Encadrer les mises en cause de responsabilité

Examiner la répartition des responsabilités dans le contexte de la protection données personnelles

- Augmentation de la responsabilité du sous-traitant
- Responsabilité partagée et solidaire
- Question des exclusions de responsabilité ?
- Quid des réparations ?
- Quid des actions récursoires ?
- Quiz : identifier le régime de responsabilité

Aménager les responsabilités

- Aménagement conventionnelle des responsabilités
- Place du mécanisme assurantiel : question de l'assurabilité des sanctions administratives, contrat d'assurance risques cyber
- Cas pratique : encadrer les responsabilités dans un contexte donné

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter



En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

PARIS

- 25 Sep. 2026
- 18 Nov. 2026

A DISTANCE

- 25 Sep. 2026
- 18 Nov. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 18 Nov. 2026

BORDEAUX

- 18 Nov. 2026

CHAMBERY

- 18 Nov. 2026

GRENOBLE

- 18 Nov. 2026

LILLE

- 18 Nov. 2026

LYON

- 18 Nov. 2026

MARSEILLE

- 18 Nov. 2026

MONTPELLIER

- 18 Nov. 2026

NANTES

- 18 Nov. 2026

NICE

- 18 Nov. 2026

NIORT

- 18 Nov. 2026

PAU

- 18 Nov. 2026

RENNES

- 18 Nov. 2026

ROUEN

- 18 Nov. 2026

STRASBOURG

- 18 Nov. 2026

TOULOUSE

- 18 Nov. 2026

TOURS

- 18 Nov. 2026